



A retenir

Abricotier, Pêcher, Prunier

Tordeuse : période d'éclosion de la G1

Pucerons : présence généralisée de foyers avec reprise sur plusieurs parcelles

Oïdium : observation de symptômes sur nectarine

Acariens : Présence de forme mobile

SOMMAIRE

Toutes espèces

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON,
exploitants observateurs

Directeur de publication :

Pierre ACQUAVIVA
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Agence
Française de la Biodiversité
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
ÉCOPHYTO.

TOUTES ESPECES

• Puceron

Observation : Reprise des premiers foyers sur plusieurs vergers ; présence généralisée sur une majorité des parcelles. Absence des différents auxiliaires sur les parcelles de référence.

Evaluation du risque : le risque est élevé.

Gestion du risque : compte tenu des risques de dissémination du virus de la sharka, observer les vergers afin de détecter précocement les foyers.



Photo 1 : foyer de pucerons sur pêcher

• Acarien rouge – *Panonychus ulmi*

Observation : La période d'éclosion des œufs a débuté : les premières formes mobiles étaient observées en fin de semaine dernière ; aucun auxiliaire présent sur ces foyers d'acarien.

Evaluation du risque : le risque est faible à moyen à ce stade ; la gestion des populations d'acariens prend en compte l'historique de la parcelle.

• Cochenille Lécanine – *Parthenolecanium corni*, *P.persicae*

Biologie : Cette cochenille est présente sur abricotier, pêcher/nectarine, prunier. Elle hiverne sous forme de larve du deuxième stade sur les faces inférieures des rameaux. Ces larves deviennent adultes en avril et les femelles vont pondre de mai à juillet, les œufs s'accumulant sous le bouclier. Les larves de première génération sortiront de juin à mi-juillet. Elles produiront du miellat sur feuilles et fruits, sur lequel se développe la fumagine, dévalorisant les fruits et pouvant causer des attaques de monilia sur fruits.

Des encroûtements importants sont observés sur plusieurs parcelles de pêchers/nectarines, pruniers et présence sur abricotiers.

Observation : observation d'œufs et essaimage des premières larves.

Evaluation du risque : le risque est élevé pour les vergers dans lesquels des foyers ont été observés la saison passée.

Gestion du risque :



- **Plomb parasitaire**

Observation : Les symptômes (feuillage vert pâle argenté) sont très facilement repérables en cette période.

Evaluation du risque : le risque est élevé lors de présence d'arbre contaminé dans la parcelle. Il est indispensable de supprimer les arbres contaminés pour limiter sa propagation au reste du verger.

Gestion du risque : éliminer les rameaux et/ou charpentières contaminés, voir l'arbre entier si plus d'une charpentière contaminée. Brûler les arbres contaminés.



Photo 2 : plomb parasitaire sur prunier

ABRICOTIER

- **Stade phénologique**

stade grossissement du fruit ; Le stade durcissement du noyau n'est pas encore atteint.



Photo 3 : Stade grossissement du fruit (Soledane)

- **Oïdium - *Podosphaera tridactyla* et ou *P. pannosa***

Observation : pas de dégâts observés sur les parcelles de référence

Evaluation du risque : la période de risque est en cours jusqu'au durcissement du noyau. Les conditions climatiques annoncées sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen à élevé.

Gestion du risque : des produits de biocontrôle peuvent être utilisés dans la lutte contre l'oïdium (Cf note des produits de biocontrôle <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>).

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade grossissement du fruit ; le stade durcissement du noyau n'est pas atteint.

- **Tordeuse orientale – *Grapholita molesta***

Observation : D'après la modélisation, le stade de viabilité des éclosions était atteint le 26 avril. Les captures restent faibles sur les parcelles non confusées. Aucun de dégât de larves n'est observé à ce jour.

Evaluation du risque : le risque augmente du fait de l'émergence des larves. Le risque est faible sur les vergers confusés, fort sur les vergers non confusés. Une attention particulière à la surveillance des premiers dégâts sur les vergers confusés ayant eus des attaques l'an passé.

Gestion du risque : des techniques alternatives peuvent être utilisées pour lutter contre les populations de tordeuse. (Cf note des produits de biocontrôle <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>)

- **Oïdium - *Podosphaera tridactyla* et ou *P. pannosa***

Observation : Premières observation d'oïdium sur plusieurs variétés de nectarine sur le secteur de San Giuliano et de la Casinca.

Evaluation du risque : la période de risque est en cours. Les conditions climatiques annoncées sont favorables aux contaminations. Le risque est moyen à élevé.

Gestion du risque : des produits de biocontrôle peuvent être utilisés dans la lutte contre l'oïdium (Cf note des produits de biocontrôle <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>).

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade Grossissement du fruit (fortune)



Photo 4 : Stade grossissement du fruit (fortune)

- **Carpocapse du prunier – *Grapholita funebruna***

Observation : intensification des captures cette semaine.

Evaluation du risque : le risque reste moyen.

Gestion du risque : des techniques alternatives peuvent être utilisées pour lutter contre les populations de tordeuse. (Cf note des produits de biocontrôle <https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>)

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mardi 30 avril	Mercredi 1 ^{er} mai	Jeudi 2 mai	Vendredi 3 mai	Samedi 4 mai	Dimanche 5 mai	Lundi 6 mai
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps variable Passages nuageux inoffensifs sur le relief ; temps plus orageux		Temps ensoleillé avec quelques passages nuageux pouvant donner des averses en fin de journée vendredi.			Temps changeant Vent de Nord Est assez fort sur le Cap Corse.	

Pour la période du mardi 30 au lundi 7 mai, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

Bractocera dorsalis

Bractocera dorsalis est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.**

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'avocat, la mangue et la papaye mais l'espèce s'en prend aussi au citron, goyave, banane, nèfle du Japon, tomate, cerise de Cayenne, fruit du jamrosat, fruit de la passion, kaki, ananas, pêche, poire, abricot, figue et café. Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour. Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous). En cas de symptôme évocateur ou de suspicion de présence, contactez la FREDON ou la DDCSPP du département concernée.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.

